

ARGUMENT

« L'homme tue ! Bien sûr, il sait construire, inventer, il engendre des enfants qu'il instruit et protège. Il rit, répare, crée, espère et donne. Mais invariablement aussi et chaque instant le démontre, il tue ! Il tue pour vivre, par accident, par haine, par férocité, qu'il importe. Il tue ses ennemis, ses voisins, ses propres enfants, ceux qu'il déteste, qu'il côtoie, qu'il dit aimer. Et ce n'est pas près de changer » (J.-M. Labadie, *Psychologie du criminel*).

Comme invite à le penser J.-M. Labadie, le crime représente une véritable cassure de sens pour une société, pour toute civilisation qui doit sauvegarder ses cohérences et valeurs. Si bien que face à ce qui fige la pensée tout autant que l'obsède, se construisent des stratégies et des traitements multiples de la criminalité dans le but de sanctionner, de protéger la démocratie, de comprendre les formes d'expression de la violence.

Depuis la phrénologie jusqu'aux domaines du digital, le traitement de la violence converse régulièrement avec des conceptions permettant de (re)construire des frontières et de produire des réponses.

La diversité des interventions nous permettra d'interroger les effets que produit le phénomène criminel sur la scène sociale, judiciaire et sanitaire. Quels en sont les différents modèles de compréhension ?

Comment la criminalité engage des logiques profondément marquées par l'Utopie qui produit ainsi un déplacement du sens à trouver « ailleurs », là où ne peut se comprendre et s'interpréter le désastre et la catastrophe.

Vendredi 13 mars 2020

8h30 - Accueil des participants

9h00 - Ouverture du colloque

**Présidence Université Lyon 2 : Isabelle VON
BUELTZINGSLOEWEN**

Président : Magali RAVIT

Modérateur : Frédéric MEUNIER

**9h15 – 10h00 : Marie- Sophie DEVRESSE, « L'étroitesse de
la raison. Quand la justice pénale se saisit du sujet ».**

**10h00 – 10h45 : Denis SALAS, « responsabilité et
irresponsabilité pénale »**

10h45 - 11h00 : pause

Président : Sabine MOUCHET-MAGES

Modérateur : Vincent DI ROCCO

**11h00 – 11h45 : ENGLEBERT Jérôme, « De l'errance à la
ballade : liberté, folie et territoire en criminologie
clinique »**

**11h45 – 12h30 : MISTRETTA Patrick, « L'utilisation des
neurosciences en droit pénal »**

12h30 - 14h00 : Pause

Président : Pascal ROMAN

Modérateur : Ève BÉCACHE

**14h00 – 14h45 : Catherine MÉNABÉ, « Les techniques de
recherche en criminologie : quelle place pour la
criminologie clinique ? ».**

**14h45 – 15h45 : Antoine MASSON, Johan KALONJI,
« L'expertise psychiatrique à l'épreuve des mots ».**

**15h45 -16h30, Denis GRÜTER, « Prise en charge
individualisée des personnes violentes en milieu carcéral ».**

16h30 – 17h00 : Discussion / Clôture des travaux

Ce colloque international s'inscrit dans le cadre d'un projet relevant du « Soutien aux Coopérations Universitaires et Scientifiques Internationales » (SCUSI), soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes et centré sur l'actualité de la criminologie clinique.

L'objectif du projet est de renforcer et favoriser un partenariat international entre universitaires et praticiens susceptibles de promouvoir des perspectives de recherche et de formation entre l'université et les terrains praticiens.

Ce projet s'est ouvert par un Séminaire International Francophone de Criminologie Clinique organisé à Lyon les 19 et 20 septembre 2019. Il se déroule sur une période de trois années (2019 - 2021), rythmé par un colloque annuel dont le premier est organisé à Lyon le 6 décembre 2019.

De manière générale, le projet s'inscrit dans la volonté de :

1) Promouvoir la région Rhône-Alpes dans la mesure où celle-ci, d'un point de vue historique, a été considérée comme le berceau de la criminologie française faisant contrepoids à l'école positiviste italienne. Cet ancrage historique a façonné toute une culture tournée autour du bien-fondé des échanges entre les praticiens (magistrats, médecins, anthropologues, sociologues, psychologues, professionnels de l'administration pénitentiaire, etc.) et les universitaires.

2) Construire des connaissances en appui sur les terrains de la pratique. Il s'agit d'initier des perspectives nouvelles en criminologie consistant à croiser différentes approches autour de thématiques larges et variées (articulation entre le soin et la justice, évolution des dispositifs de prise en charge et d'évaluation, prise en charge des victimes, placement des mineurs, question du consentement, radicalisation, etc.)

3) Développer un niveau international de connaissances et proposer des réflexions avancées dans le champ de la criminologie, initier des recherches interdisciplinaires de niveau doctoral en criminologie, en appui sur les laboratoires partenaires.

Intervenants :

- BÉCACHÉ Eve**, Psychiatre, responsable de l'UHSA, Pôle Santé Mentale des Détenus - Psychiatrie Légale, CH Le Vinatier,
- DEVRESSE Marie-Sophie**, Professeure, Présidente de l'École de Criminologie de l'UCLouvain, CRID&P.
- DI ROCCO Vincent**, Professeur en psychopathologie et psychologie clinique (CRPPC - EA 653) - Université Lumière Lyon 2
- ENGLEBERT Jérôme**, Maître de conférences, Université de Liège, Université Catholique de Louvain, ULB.
- GRÜTER Denis**, Psychologue adjoint au SMPP de Lausanne, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois.
- KALONJI Johan**, Psychiatre, Service de Santé Mentale de Louvain-la-Neuve et annexe psychiatrique des prisons de Bruxelles, Doctorant UCL Ecole de criminologie de Louvain.
- MASSON Antoine**, Psychiatre, Psychanalyste, Professeur UCL-école de criminologie de Louvain, et UNamur, Service de Santé Mentale Centre chapelle-aux-Champs, Bruxelles
- MÉNABÉ Catherine**, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles, Directrice du DU de Criminologie, Université de Lorraine
- MEUNIER Frédéric**, Psychiatre, pôle Santé Mentale des Détenus et Psychiatrie Légale, CH le Vinatier
- MISTRETTA Patrick**, Professeur en Droit privé et Sciences criminelles. Co-directeur du centre de Droit pénal, Université Lyon3.
- MOUCHET- MAGES Sabine**, Psychiatre, Responsable du pôle Santé Mentale des Détenus et Psychiatrie Légale, Responsable médical régional CRIAVS-RA, CH le Vinatier
- RAVIT Magali**, Professeur en psychopathologie et psychologie clinique (CRPPC - EA 653) - Université Lumière Lyon 2,
- ROMAN Pascal**, Professeur de psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse, Université de Lausanne
- SALAS Denis**, Magistrat, Essayiste.

Partenaires scientifiques

CRPPC, EA 653 (Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique) Université Lyon 2

CHUV-Lausanne, Institut de Psychiatrie Légale, Département de Psychiatrie

RICCITf (Réseau International de Criminologie Clinique Inter-universitaire Transdisciplinaire francophone)

CH Le Vinatier, Pôle Santé Mentale des Détenus et Psychiatrie Légale

GRhACC, Groupe Rhône-Alpes de Criminologie Clinique

Comité d'organisation

**Pr. Anne BRUN, Pr. Bruno GRAVIER,
Pr. Magali RAVIT**

**Lucie BORJA, Eliane GASTALDO,
Farida MARTINEZ**
Entrée gratuite

Inscription : criminologie.sciencesconf.org/

Tél : 04 78 77 31 30



Colloque International de Criminologie Clinique LYON

*Rencontrer la violence
Des pratiques indisciplinaires ?*

Entrée libre- inscription obligatoire

13 mars 2020

Amphithéâtre Culturel

5, avenue Pierre Mendès France

69676 Bron

Entrée gratuite

Inscription: criminologie.sciencesconf.org/



Institut de Psychiatrie légale IPL
Dé Site de Cery
CH-1008 Prilly
partement de Psychiatrie